

SEANCE DU LUNDI 8 FEVRIER 2016**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille seize, le huit février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 3 février 2016

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Gérard BEGUIER, Alain BERNARD, Serge BLAISON, Jany BOUVARD, Muriel CHARBONNIER, Pascale CHERBONNIER, Sophie DUBOIS, René GALEA, Fanny HERMANGE, Michel JEZY, , Claire OLLIVIER, Brigitte PIOT, Monica VISINONI

Absents excusés : Mesdames: Valérie JOLIVEL qui a donné pouvoir à Monica VISINONI , Chantal ROBERT qui a donné pouvoir à Fanny HERMANGE, et Messieurs Georges LANNIER, Charles POULAIN qui a donné pouvoir à Michel JEZY.

Monsieur Michel JEZY est nommé secrétaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain BERNARD.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de modifier l'ordre du jour pour débattre sur le transport scolaire. Cette modification est à discuter à huis clos en fin de séance du Conseil Municipal.

Suite à diverses questions, l'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité, la modification de l'ordre du jour du Conseil Municipal.

1. **Compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2016 : Pas D'observation.**
2. **Compte rendu de la commission d'Urbanisme du 20 janvier 2016 :**

Monica VISINONI indique :

CERTIFICATS D'URBANISME

N° Enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature du CU	Avis
CU 037 079 15 D 0085	Le Clos du Peu	Ni et N	a	Favorable ABF – Limite Bruit – Espace boisé classé
CU 037 079 16 D 0001	Le Port Varenne du Moulin	Ni	a	Favorable PPRI

PC

N° Enregistrement	Adresse	Zone	Nature des Travaux	Avis
037 079 15 D0017	rue de la Chevrollière Les Fillettes	Uc	Construction d'une maison individuelle	Favorable
037 079 16 D0001	20 , rue des Chevreuils les Fougères	A	Extension d'un hangar de stockage de matériel agricole	Favorable
037 079 16 D0002	3, rue de Beauregard	Uc	Construction de 2 habitations mono-familiales	Favorable – sous réserve de la réalisation d'un pont ou un busage au niveau de la sortie du terrain à la charge du propriétaire

DPU

N° Enregistrement	Adresse	Zone	Avis
35/15	12 bis, rue de la Fosse Triomphe	Ub	Droit non requis
36/15	14 rue de la Vallée de Thoré	Ub	Droit non requis
01/16	5, rue de Bellevue	Uc	Droit non requis



2016-010 CCBVC : Représentants au comité de pilotage PLUi :

Monica VISINONI indique que dans le cadre du comité de pilotage du PLUi animé par la CCBVC , il convient de nommer des représentants de la commune.

Fanny HERMANGE se propose comme titulaire tandis que Monica VISINONI accepterait la place de suppléante.

Monsieur Le Maire demande avis au Conseil Municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la proposition et nomme

Fanny HERMANGE titulaire et Monica VISINONI suppléante.

3. Compte rendu de la commission du personnel du 21 janvier 2016 :**4.**

Claire OLLIVIER annonce qu'un groupe de travail s'est mis en place afin de rédiger les fiches de poste du personnel, à compter du 1^{er} avril 2016, date à laquelle, le poste d'Élisabeth COUTON qui fait valoir ses droits à la retraite, devra être redistribué.

La fiche de poste du responsable de la restauration scolaire a été redéfinie par le secrétariat général : L'agent en poste, en arrêt maladie depuis début décembre demande une reconnaissance de maladie professionnelle.

La participation au comité d'entreprise le CNAS est de 197.89€ par agent actif et 136.01€ par agent retraité. Un courrier auprès des retraités sera adressé, afin de leur demander si ce service leur est utile ? Cela pourrait faire l'objet d'une économie de 136.01€ par agent retraité.

Cependant, nos agents en contrat à durée déterminée seront pris en charge au CNAS, au bout de six mois de contrat comme proposé sur le statut du CNAS.

5. Compte rendu de la commission scolaire du 25 janvier 2016 :**6.**

Muriel CHARBONNIER annonce

➤ **2016-011 Subvention pour la classe de découverte :**

La classe de découverte aura lieu du mardi 15 au samedi 19 mars à Super Besse. Elle concerne 31 élèves de CM1 et 23 élèves de CM2 soit 54 élèves au total dont 12 de la commune de Chenonceaux.

Les enseignants accompagnants sont Madame THUISSARD et Monsieur BEGOU (qui remplace Madame LASNEAU attendant un heureux événement) ainsi que 5 accompagnateurs. La commission propose de subventionner ce séjour à hauteur de 110€ (comme la dernière fois). Pour information la participation de l'APE sera de 30€ ; la coopérative de 54€ et il sera demandé 130€ aux familles.

Exemples d'activités prévus durant ce séjour : chiens de traîneaux ; randonnées raquettes ; skis de fonds ; construction d'igloo ; visite de fabrique du fromage de Saint Nectaire ; visite de la cité médiévale.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, l'ensemble du Conseil à l'unanimité approuve la participation de la commune pour 110€ par enfant, c'est-à-dire 42 enfants de Civray de Touraine.

BUDGET 2016

Nous partirions sur le même budget pour les fournitures scolaires soit 11 000 €, plus un montant à déterminer pour les investissements. Il est à noter que les PC portables de l'école commencent à avoir quelques faiblesses. Madame THUISSARD se renseigne pour définir les besoins des PC afin de faire faire des devis auprès des sociétés NEROISEL et FEPP.

Le Conseil Municipal accorde 11 000€ pour les frais de fonctionnement pour 2016 et propose d'attendre les devis et le vote du budget primitif pour l'investissement demandé.

RESTAURANT SCOLAIRE

Nous aimerions passer au système de mensualité dès la rentrée prochaine. Nous nous renseignons sur différents logiciels de gestion existants.

Monsieur MAESHLER nous a fait parvenir le règlement intérieur de l'école de Francueil afin de nous aiguiller sur le fonctionnement notamment sur les inscriptions et les absences ainsi que sur les différents forfaits que nous pourrions proposer aux familles.

Un groupe de travail issu de la commission (4 à 5 personnes) va préparer le détail du règlement concernant les forfaits et examiner les différents logiciels de gestion.

Nous décidons également de provoquer une rencontre avec le prestataire du restaurant scolaire pour parler de la qualité des repas (manque de diversité ; problème de cuisson) Monsieur POULAIN se rapproche de Madame BRODIN pour faire un point.

Jany BOUVARD annonce que notre prestataire Berger LEVRAULT propose une démonstration de son logiciel pour la gestion du restaurant scolaire. Un rendez-vous sera pris un mercredi afin qu'un maximum de personnes puisse être présent.

QUESTIONS DIVERSES :

Le poulailler est terminé afin de pouvoir accueillir les poules à la suite des vacances de février.

Pour la fête du Cher prévue le 16 juillet, il est demandé de faire confectionner des poissons volants par les enfants. Cette activité serait faite pendant les NAP.

7. Compte rendu de la commission d'appel d'offres du 27 janvier 2016 :

René GALEA présente les deux candidatures à l'appel d'offre concernant l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le bassin d'Orget:

Les propositions ne sont pas comparables, ni d'un point de vue financier, ni d'un point de vue technique. Une réunion est prévue le 22 février avec l'ADAC 37 pour entendre les deux cabinets d'études afin de pouvoir faire le choix.

En ce qui concerne la demande de déclaration d'utilité publique, René GALEA a interrogé la préfecture début février afin de savoir où en était le dossier transmis le 7 décembre 2015.

8. Compte rendu de la commission fêtes et relations sociales du 1^{er} février 2016 :

Sophie DUBOIS annonce que le banquet des aînés n'est plus souhaité face à l'analyse des réponses aux questionnaires : Sur les 200 environ, questionnaires envoyés, 40 réponses sont revenues.

- 16 bénéficiaires du colis de Noël veulent continuer à en bénéficier.
- 4 sont pour maintenir le banquet classique.
- 15 sont pour un goûter spectacle.
- 4 sont pour un goûter spectacle avec accompagnants payants.
- 2 sont pour un goûter dansant.

Choix d'une nouvelle formule :

L'idée du Goûter Spectacle avec accompagnants payants est retenue par la commission.

Les invitations seront envoyées pour un rendez-vous à 14h30, pour un début de spectacle à 15h00. Pour l'animation de cet après midi, différentes idées sont en cours, avec un budget de 450 à 500 € :

- Fanny contacte le théâtre d'Athée sur Cher.
- Murielle contacte les Sans Noms de La Croix en Touraine.
- Michel contacte Mr Jules Champaloux.

Pour le goûter, nous demandons des devis à M. DUMOULIN de Civray, M. VOISIN de Civray et l'EPIC'RIZ de Luzillé.

La commission évoque la mise en place de tables rondes.

Définir une date :

Lors de l'analyse des questionnaires, il ressort que le choix de la date (printemps) n'est pas l'idéal et que l'automne serait mieux. La commission retient cette remarque et fixe le prochain « Goûter Spectacle des Aînés » au 16 octobre 2016 (réservation de la date confirmée par Charles).

Questions diverses :

Concernant le Noël du personnel de la mairie (qui est aussi invité au repas des aînés), la commission propose de changer la formule avec un dîner offert et possibilité payante de participer pour les conjoints et enfants ainsi que le conseil municipal. La date du Vendredi 16 décembre 2016 au soir pourrait convenir.

Le Comité des Fêtes demande si le conseil municipal budgétise le feu d'artifice ? Un accord est donné par le Conseil Municipal.

➤ 2016-012 Aire de danse terrain communal :

Sophie DUBOIS explique la nécessité d'une aire de danse sur le terrain communal :

Le parquet très usagé est à remplacer. Par rapport au coût financier et à la durée de vie, une dalle de 12m x 8m serait un meilleur concept plus fiable. Une décision est à prendre.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 10 voix pour et 6 voix contre la création d'une dalle de 12mx8m en matériaux durables.

Les vélos dans le local du Comité des Fêtes gênent, un courrier a été envoyé à l'USEP par la Mairie.

La prochaine réunion de quartier sera à Mesvres, le vendredi 9 septembre, Mr BRIER Hubert propose son champ, rue de la Chevrolière.

9. Compte rendu de la commission de voirie du 28 janvier 2016 :**- Rue des Hauts de Vaux.**

L'avant-projet présenté par le cabinet Cahier de Route, est validé.

- Panneau d'information Loire à Vélo.

A l'entrée du terrain communal le CD a posé un RIS (Relai Information Service = panneau d'information) avec d'un côté, un itinéraire de la Loire à vélo. L'autre face est laissée à la disposition de la commune.

- Chemin rural d'Orget.

Remise en état du CR n° 37 dit d'Orget

- Aménagement de la rue des Ecoles et de ses abords.

Signalisation des passages piétons rue Nationale et rue de Bellevue pose de potelets haute visibilité et plaques podotactiles.

Bornes sur bord de trottoirs.

Chemin des Mariés : 1 borne à verrouillage

Changement des potelets à verrouillage devant l'école l'existant n'est plus aux normes de sécurité.

Aménagement de l'accès de l'école : potelets à chaîne pour remplacer les barrières mobiles

- Signalisation du lieu-dit Orget.

Installation d'un panneau d'agglomération « Orget commune de Civray de Touraine »

- Rue de la Gare/RD 40 déplacement du panneau d'agglomération.

Pour limiter la vitesse d'entrée dans le bourg, recul du panneau de 100 m, ce qui permettra la pose d'un éventuel ralentisseur et un futur aménagement de cheminement vers le terrain de sports.

- **Aménagement entrée Est du terrain communal.**

Proposition d'un dispositif pour limiter la largeur des véhicules qui pénètrent sur le terrain communal par le chemin de la chaussée.

- **Questions diverses.**

Point sur la prospection pour le renouvellement du tracteur.

Point sur le projet du bassin d'Orget.

Les barrières nouvellement posées sont en attente de devis d'assurance. Un rendez-vous avec GROUPAMA est prévu le 18 février en mairie.

10. Compte rendu de la commission des bâtiments du 2 février 2016 :

Jany BOUVARD annonce :

Dossier accessibilité mairie, école :

Une réunion de planification du projet a eu lieu lundi 1^{er} février 2016 au Cabinet MAES.

Le détail des différentes étapes est programmé : Le début des travaux commencerait le 4 juillet 2016 pour se terminer sur les travaux du préau 2^{ème} quinzaine de septembre 2016.

Un retour aux travaux pendant les vacances scolaires de la Toussaint, puis celles de février 2017. Les travaux en mairie auront lieu en mars, avril 2017.

Ce planning ne tient pas compte de la tranche conditionnelle bibliothèque et de la rampe handicapé garderie avec option portail.

Suite à la visite des bâtiments du 24 octobre 2015, un inventaire des travaux de fonctionnement et d'investissement a été dressé.

Avant de demander des devis, il est nécessaire de connaître l'enveloppe destinée aux bâtiments, objet de la réunion finances « débat d'orientation budgétaire » du 23 février 2016 ;

Préparation budget 2016

Une ébauche de budget a été présentée, mais il reste encore de nombreux éléments ci-dessus à connaître.

En ce qui concerne le dossier d'accessibilité mairie-école, il sera inscrit au BP 2016, la version économique, dans l'attente des réponses de subventions.

Questions diverses

Réunion commission des finances le mardi 1^{er} Mars 2016 à 19h30 (budget 2016 et devis)

Réunion commission des bâtiments le mardi 15 Mars 2016 à 20h (lecture et corrections DCE)

11. Décisions municipales diverses :

➤ **2016-013 Mise à jour des représentants de commissions et syndicats :**

Monsieur le Maire annonce que suite au décès de Monsieur Hubert LOURS et à la démission de Monsieur Georges LANNIER, il convient de mettre à jour les représentants de chaque commission et syndicat.

Chacun se propose volontaire pour établir les représentants suivant la liste jointe.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la mise à jour jointe.

➤ **2016-014 Indemnités stagiaire :**

Monsieur le Maire annonce qu'un jeune stagiaire a été accueilli aux services techniques durant trois semaines fin 2015. Il a donné entière satisfaction.

Selon la délibération 2014-099 du 8 décembre 2014, il serait nécessaire de lui attribuer une indemnité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'attribution d'une indemnité de 300 € au jeune stagiaire GUILLON Evan.

Huis clos :

Monsieur le Maire expose le sujet de transport scolaire qui le préoccupe.

Un débat s'en suit.

Il est décidé de prendre une nouvelle délibération.

➤ **2016-015 Création de poste:**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de sauvegarder le transport scolaire à domicile malgré le départ à la retraite du chauffeur en poste.

Pour ce faire, il convient de créer un poste d'adjoint technique principal 1^{ière} classe à durée déterminée de quelques mois.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la création de poste d'un adjoint technique principal 1^{ière} classe rémunéré à l'indice IB 543 à 11/35^{ième} afin de conduire le car communal dans le cadre du transport scolaire jusqu'au 5 juillet inclus

La séance est levée à 22h35.

Rappel des délibérations prises :

08/02/2016	010	CCBVC : Représentant comité de pilotage PLUi.
	011	Subvention pour la classe de découverte.
	012	Aire de danse : terrain communal.
	013	Mise à jour des représentants de commissions et syndicats.
	014	Indemnités stagiaires 2015.
	015	Création de poste CDD : chauffeur de bus.

